

Qu'est-ce que le subjonctif plus-que-parfait ?

- Le subjonctif plus-que-parfait est utilisé pour exprimer quelque chose d'incertain, irréel, possible ou envisagé.
- Il marque l'antériorité d'une action par rapport à une action passée.
- Le subjonctif plus-que-parfait s'emploie dans des subordonnées introduites par les conjonctions « que » ou « qu' » et la proposition principale de la phrase est souvent à l'imparfait ou au conditionnel.

Exemple : J'aurais aimé qu'il eût fini son travail plus tôt.

Comment se conjuguent les verbes du deuxième groupe au subjonctif plus-que-parfait ?

Pour conjuguer un verbe du premier groupe au subjonctif plus-que-parfait

- on prend l'imparfait du subjonctif de l'auxiliaire « avoir » ou « être »,
- et on ajoute le participe passé du verbe conjugué.

Note : Les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire « être ». Le participe passé s'accorde alors avec le sujet.

Attention à ne pas oublier l'accent circonflexe sur l'auxiliaire à la troisième personne du singulier.

Exemples :

● le verbe « finir » :
avec l'auxiliaire « avoir ».

que j'eusse fini
que tu eusses fini
qu'il/elle eût fini
que nous eussions fini
que vous eussiez fini
qu'ils/elles eussent fini

● le verbe « s'endormir » :
avec l'auxiliaire « être ».

que je me fusse endormi(e)
que tu te fusses endormi(e)
qu'il/elle se fût endormi / (e)
que nous nous fussions endormi(e)s
que vous vous fussiez endormi(e)s
qu'ils/elles se fussent endormis/ies